CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E24136** **VALABLE JUSQU'AU** **12/04/2027**

ÉDITÉ LE 09/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1992

Raison sociale : SAUVAL COUVERTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 17/05/2002

Capital : 50 000

ROUTE DU BOSMELET
ZONE INDUSTRIELLE
76720 VAL-DE-SCIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 1992 B 41

Siret : 385 237 698 00019

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 3252530

Assurance Responsabilité Travaux :
AREAS 7828286

Assurance Responsabilité Civile :
AREAS 7828286

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 35 32 15 80 **Fax :**

Portable : 06 21 63 91 95

Responsabilité légale :
JLC BTP (499 364 719) / LEVACHER CARINNE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@sauval-couverture.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 715 972 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	8	04/02/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		04/02/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		04/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		04/02/2025
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/04/2026 14:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.